

8° Z

28960

(1596)

R
*que
sais-je?*

79
28

LE CAMPING

LOUIS MONTANGE



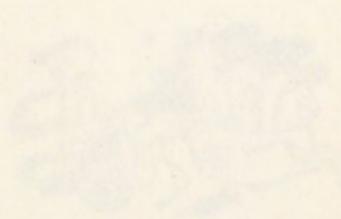
PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE

950

LE CAMPING

LE CAMPING

14950



807

28960

(1594-1598)

DL--841972-07540

LE CAMPING

1930

1930

« QUE SAIS-JE ? »

LE POINT DES CONNAISSANCES ACTUELLES

=====
N° 1594
=====

LE CAMPING

par

Louis MONTANGE

Journaliste



PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE

108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, PARIS

1975

LE POINT DES CONNAISSANCES ACTUELLES
N° 1591

LE CAMPING

par



Dépôt légal. — 1^{re} édition : 1^{er} trimestre 1975
© 1975, Presses Universitaires de France
Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation
réservés pour tous pays

PREMIÈRE PARTIE

CHAPITRE PREMIER

HISTOIRE DU CAMPING

« Devrions-nous camper en plein air ou coucher dans les auberges ? Georges et moi étions pour camper en plein air : ce serait si primitif et libre, si patriarcal ! Harris dit : « Oui, mais s'il pleuvait ? » »

(Jerome K. JEROME,
Trois hommes dans un bateau, 1889.)

Si camper consistait seulement à coucher sous une tente, l'origine du camping remonterait à la plus haute antiquité : « Aussi loin que nous puissions remonter dans l'histoire de l'homme, écrivent les auteurs de *L'homme et la tente* (1), on trouve des traces de cette habitation démontable et transportable. »

En fait, l'usage de la tente s'est développé essentiellement, d'une part, chez les peuples nomades, dans les régions de la terre qui reçoivent moins de 25 cm d'eau par an, où la culture n'est pas possible sans irrigation et, d'autre part, chez les groupes humains accidentellement nomades, si l'on peut dire, par exemple les armées en campagne. Encore cette dernière règle subit-elle des entorses.

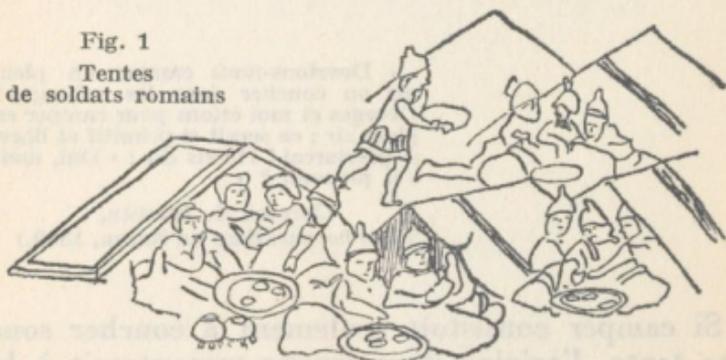
On pourrait dire que le camping est né le jour où l'homme a couché sous une tente sans y être

(1) Jacques BIDAULT et Pierre GIRAUD, *L'homme et la tente*, Susse, édit.

obligé. Il est lié à l'idée de « sport », de loisir : Whymper utilisant une tente au col du Lion, en 1861, avant d'attaquer le Cervin pour la première fois, serait un campeur, et l'un des premiers. Encore le vent était-il si violent qu'il la plia pour se coucher dessus !

Mais faire du nomadisme et de l'absence de contrainte deux critères du camping n'est pas entièrement satisfaisant, à une époque où les campeurs

Fig. 1
Tentes
de soldats romains



deviennent de plus en plus sédentaires et où beaucoup d'entre eux campent parce qu'ils ne peuvent faire autrement, faute d'autres moyens d'hébergement pendant le temps des vacances.

Il est d'ailleurs remarquable que, si le camping itinérant amène l'homme à la rupture avec son mode de vie habituel, au contact avec la nature et à la connaissance d'autres hommes ou d'autres pays, le camping fixe le ramène inexorablement à ses habitudes citadines. C'est une règle absolument constante, qui n'avait pas échappé aux humoristes dès 1936. Aussitôt installés, les scouts, qui furent parmi les pionniers du camping en Europe, se mettaient à construire tables, sièges, foyers et feuillées, voire lits et garde-manger. La forme des tentes actuelles, et plus encore celle des caravanes, l'aspect

du matériel, l'équipement des terrains de camping sont caractéristiques de cette tendance.

Cependant il est tout à fait certain qu'à l'origine le camping était marqué par ces critères de nomadisme, de rupture avec la vie sédentaire et citadine, à quoi s'ajoutait l'attrait d'un retour à la nature.

J.-J. Bousquet fait observer qu'« il n'y a rien d'extraordinaire à ce que les premiers campeurs fussent partis de Londres, une des plus grandes agglomérations urbaines du monde... Dès 1875, les premiers campeurs firent des adeptes » (1).

L'« Association of Cycle Campers » fut fondée à Oxford le 4 décembre 1901 par T. H. Holding et le Révérend Ec. Pitt Johnson, qui s'élirent mutuellement président et secrétaire.

L'Association devait en 1912 prendre le nom de « Camping Club of Great Britain and Ireland », qui existe toujours, et qui est, de ce fait, le doyen incontesté des clubs de camping.

Dès 1904, T. H. Holding avait publié le premier manuel de camping connu : *Cycle and camps*, puis en 1908 : *The Camper Handbook*.

Il est vraisemblable que la pratique du camping en France ne commença pas beaucoup plus tard : les alpinistes qui fondèrent le Club alpin français en 1874 fréquentaient généralement l'hôtel, l'auberge, la grange ou pratiquaient le bivouac en attendant les refuges, mais il est probable qu'ils ont connu l'usage de la tente.

I. — Apparition du camping en France

Selon Dauzat et Robert, le mot « camping » est apparu pour la première fois dans la langue fran-

(1) J.-J. BOUSQUET, *Le camping, évasion vers la nature*, Vigot Frères, édit.

çaise en 1905 (1). Pour notre part, nous l'avons retrouvé dans un article paru précisément cette année-là dans *Je sais tout*, sous la plume d'Abel Ballif, président-fondateur du Touring Club de France, consacré au « Camping de plaisance ».

Après avoir parlé de l'aménagement de la voiture « qui devient une manière de roulotte élégante, un petit appartement paré comme un navire de plaisance », Abel Ballif écrit : « D'autres ont imaginé un moyen infiniment plus pratique, amusant, économique... c'est le camping. Les Anglais ont depuis longtemps inauguré ce sport qui naît à peine chez nous : le succès qu'il obtient fait prévoir que bientôt le camping, qui est déjà très à la mode, aura des adeptes aussi nombreux et aussi enthousiastes que l'automobilisme lui-même. »

Parmi les bienfaits que pouvait apporter le camping « nom qui sonne bien et qui donne à la chose une allure exotique propre à accroître ses chances de succès », Abel Ballif notait entre autres avantages « son utilité, son caractère éminemment sportif, la possibilité de l'employer à quelques pas des hôtelleries, des auberges, dont on esquivait les promiscuités banales, les exigences pécuniaires, la propreté parfois douteuse... » ainsi que celui « d'arriver, avec quelques bouts de toile, à modifier complètement l'allure générale de son existence... et de satisfaire ainsi le besoin d'inconnu qui nous poursuit ».

Dès 1902, Louis Partridge avait ouvert à Paris, rue Denfert-Rochereau, le « Comptoir du Touring » et en 1905 il avait construit sa première tente légère.

Parallèlement, ce qui devait devenir le caravanning prenait naissance, comme le montre l'article d'Abel Ballif. Un reportage photographique publié

(1) Probablement sous la plume d'Albert GLANDAZ, dans la *Revue du T.C.F.*, janvier 1905.

dans *Femina*, le 1^{er} mai 1908, sous le titre « La vie en home-car » montre « le baron et la baronne R. de S. (qui), jaloux de la belle vie errante et libre des Bohémiens, se sont fait construire une splendide roulotte automobile qui est à elle seule tout un appartement pourvu de tout le confort moderne ». On y voit, dans « la séduisante perspective des pièces élégantes », la baronne lire ses magazines préférés, jouer de l'orgue-harmonium et du piano (le home-car était équipé de ces deux instruments) et « téléphoner à ses amis de Paris ».

II. — Les clubs français

Le camping et même le caravanning, dont le nom n'était pas prononcé, étaient donc relativement bien connus, sinon couramment pratiqués, lorsque les cyclistes campeurs de « l'Union chrétienne des Jeunes Gens » fondèrent, le 15 mars 1910, le Camping Club français, qui fut présidé d'abord par F. Young, puis pendant vingt-six ans par Jules Cudorge.

Le Camping Club français devait, en 1936, par sa fusion avec les Campeurs de France fondés, eux, en 1923, devenir le Camping Club de France, qui est aujourd'hui l'un des plus importants clubs français, et le plus ancien. L'Association des Voyages, de Camping et de Vie en plein air naissait en 1913, présidée par le D^r Mourgeon. Son dirigeant le plus actif était Jean Loiseau, à qui la randonnée pédestre en France doit plus qu'à tout autre.

En 1912, le Touring Club de France avait créé en son sein un Comité du Camping présidé par L. Bonnard. En 1921, quelques dizaines de campeurs membres du Touring se constituaient en un groupe : « Les Campeurs du T.C.F. » qui devenait indépendant en 1923 sous le nom de « Campeurs de

France » et sous la présidence de M. Faucher, bientôt remplacé par Jean Susse, puis, en 1932, par J.-J. Bousquet. C'est cette association qui devait fusionner en 1936 avec le Camping Club français.

En 1925, Jean Susse avait transformé le bulletin intérieur des « Campeurs de France » en une revue : *Camping*, la seule qui parût jamais en France sous ce nom, et qui fut publiée jusqu'à la fin de 1970 sous différents titres : *Camping-Plein Air*, *Camping-Voyages*, *Caravane et Camping*. Jean Hureau, qui en fut le rédacteur en chef de 1946 à 1960, contribua largement à refléter et à orienter l'évolution du camping pendant ces quinze années décisives. Le *Guide Susse*, qui avait paru pour la première fois en 1938, parut à nouveau chaque année à partir de 1946. Il est donc le plus ancien guide de camping, et il fut longtemps le plus important.

Parmi les autres clubs nés après la seconde guerre mondiale, on peut citer l'Auto-Camping Club de France fondé en 1925, qui dirigea immédiatement ses activités vers le camping lourd et le caravanning, le Moto-Camping Club de France, fondé en 1927 et le Camping Club international de France fondé en 1933.

En 1934, sous la présidence du Dr Meillon, puis de M. Gendrin, le Touring Club de France modifia profondément les structures de son Comité du Camping fondé en 1912. Ce Comité, qui réunissait jusqu'alors des administrateurs du Touring, des présidents de clubs et des fabricants de matériel, se transforma en un groupe des campeurs membres du T.C.F., qui prit le nom de « L'Escargot », symbole évident, et édita son propre bulletin.

Le Club alpin français, le Canoë Club de France, fondé en 1904, et le Kayak Club de France, fondé en 1930, les auberges de jeunesse et les scouts

n'avaient pas créé de section spéciale de camping, mais comptaient tous une forte proportion de campeurs.

Combien de campeurs pouvait-on dénombrer en France en 1932, à la veille du Rallye international de Saxenheim, en Hollande ? Il est difficile de le dire : quelques milliers, peut-être... les Campeurs de France étaient 400.

C'est au cours du Rallye de Saxenheim que furent jetées, à l'initiative du Camping Club de Grande-Bretagne, les bases d'une Fédération internationale du Camping. La France y avait délégué vingt et un campeurs, représentant sept clubs. Quatre autres pays étaient représentés : la Grande-Bretagne, la Hollande, la Belgique et l'Italie.

Le Congrès constitutif eut lieu le 4 juin 1933 à Hampton Court, dans le Middlesex en Angleterre, avec la participation de sept pays et seize clubs. Les statuts définitifs furent adoptés en 1937 à Wiesbaden.

Cependant le camping continuait à se développer en France, mais les clubs restaient dispersés. En 1933, afin de préparer le second rallye de la F.I.C.C., un Comité Interclubs fut créé, qui devint après le Rallye le Comité national des Associations françaises de Camping : celui-ci groupait les représentants de huit clubs.

III. — Un tournant décisif : les congés payés

En 1936, sous le gouvernement de Front populaire, le vote des lois sur les quarante heures (les « cinq-huit » : cinq journées de huit heures) et sur les congés payés donna un essor extraordinaire aux loisirs populaires et notamment au camping : le premier sous-secrétaire d'Etat aux Sports et aux

Loisirs, Léo Lagrange, joua un rôle éminent dans le développement de ces activités. Les clubs de camping se mirent à proliférer, mais l'invasion des campagnes et des rivages par des dizaines de milliers de néophytes n'alla pas sans inconvénients.

A partir de 1937, les arrêtés préfectoraux et municipaux les plus hétérogènes s'abattirent sur les campeurs et autres touristes : le 15 avril de cette année-là, le Syndicat des Communes du Littoral varois adoptait un projet de résolution tendant à réglementer « le mode de tourisme communément désigné sous le nom de « camping » et dont l'usage tend à se généraliser, notamment sur la côte varoise ». Les 1^{er} juin et 7 juillet, deux arrêtés préfectoraux, les premiers d'une longue liste, venaient réglementer d'une façon assez restrictive la pratique du camping dans le département.

Devant la nécessité d'une réglementation du camping et d'une défense coordonnée des campeurs, des réunions eurent lieu dès la fin de la même année au secrétariat d'Etat aux Sports et aux Loisirs. Le Comité national des Associations de Camping prononça lui-même sa dissolution après avoir créé l'Union française des Associations de Camping, qui fut déclarée le 16 mai 1938. Elle réunissait une vingtaine d'associations. Son président était Léon Capitain.

L'une des premières réalisations de l'U.F.A.C. fut de donner une forme commune aux différentes « autorisations de camper » dans les forêts domaniales, que d'assez nombreux clubs avaient obtenues de l'administration des Eaux et Forêts. Cette « licence », sous forme d'un timbre apposé sur la carte de club, fut reconnue le 22 avril 1939 comme la seule officielle. C'est là une date importante dans l'histoire du camping en France, si l'on en juge

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

- Georges CASELLA, *Manuel de camping* (1912).
- Charles et Henri BONNAMAUX, *Manuel de camping touristique* (1913).
- BAUDRY DE SAUNIER, *La joie du camping*, Flammarion (1925).
- Paul PATIN, *Le camp d'éclaireurs*, Ed. La Flamme (1927).
- Renaud ICARD, *Manuel pratique de camping et auto-camping familial*, Chiron (1928).
- X....., *Manuel pratique du scout et du campeur* (1929).
- ean LOISEAU, *Camping et voyage à pied*, Susse édit. (1932).
- Jean LOISEAU, *La cuisine de camping*, Ed. Camping (1933).
- R.-R. MILLER, *L'auto-camping*, Berger-Levrault (1934).
- Jo ROGER-TOURTE, *A pied autour du monde (trois ans de camping)*, Grasset (1934).
- Maurice CONSTANTIN-WEYER, *Le flâneur sous la tente*, Stock (1935).
- D^r FARNARIER, *Campisme et santé*, Ed. Ballière (1935).
- Jean LOISEAU, *Manuel de camping*, Ed. La Bonne Idée (1936).
- BAUDRY DE SAUNIER, *Le camping pratique pour tous*, Flammarion (1937).
- Jo ROGER-TOURTE, *En campant du Cap Nord au Cap de Bonne-Espérance*, Les Œuvres Françaises (1937).
- Léon VIBERT, *ABC du camping*, Ed. Camping (1937).
- Raymond GACHÉ, *Manuel technique de camping et de bivouac en montagne*, C.A.F. édit. (1937).
- Jean HUREAU, *Plein air et camping*, Ed. Camping (1941).
- J.-J. BOUSQUET, *Le camping, évasion vers la nature*, Vigot édit. (1945).
- J. BIDAULT et P. GIRAUD, *L'homme et la tente*, Susse édit. (1946).
- J.-L. BALLEREAU, *Le camping*, Flammarion (1949).
- J. RENAUD, *Manuel du caravanier*, Ed. Susse (1951).
- Jean HUREAU, *Le camping*, Hachette (1966).
- J.-V. VIC, *Lexique du camping et du caravaning*, Larousse (1967).
- Gérard MARINIER, *Le Caravaning. Tourisme. Vacances*, Larousse (1967).
- Anne MOUSIST, thèse de droit sur le camping (1967).
- Alexis POUPART, *Camping et caravaning d'aujourd'hui*, Borneman (1968).
- F.F.C.C., *Réglementation, aménagement, exploitation des terrains de camping* (1972).
- Claude FONTAINE et Alain QUEGUINER, *L'Encyclopédie du caravanier*, Edirégie (1973).
- Pierre CHARVEL, *Guide de la caravane et du camping-car* (1973).
- Nicky GRASSART, *La caravane en dix leçons*, Hachette (1974).
- Serge BÉNARD, *Le caravaning*, Le Livre de Poche (1974).

Participant d'une démarche de transmission de fictions ou de savoirs rendus difficiles d'accès par le temps, cette édition numérique redonne vie à une œuvre existant jusqu'alors uniquement sur un support imprimé, conformément à la loi n° 2012-287 du 1^{er} mars 2012 relative à l'exploitation des Livres Indisponibles du XX^e siècle.

Cette édition numérique a été réalisée à partir d'un support physique parfois ancien conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal. Elle peut donc reproduire, au-delà du texte lui-même, des éléments propres à l'exemplaire qui a servi à la numérisation.

Cette édition numérique a été fabriquée par la société FeniXX au format PDF.

La couverture reproduit celle du livre original conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal.

*

La société FeniXX diffuse cette édition numérique en accord avec l'éditeur du livre original, qui dispose d'une licence exclusive confiée par la Sofia – Société Française des Intérêts des Auteurs de l'Écrit – dans le cadre de la loi n° 2012-287 du 1^{er} mars 2012.

Avec le soutien du

